

Fouilles de Téos (1924)

Yves Béquignon, Alfred Laumonier

Citer ce document / Cite this document :

Béquignon Yves, Laumonier Alfred. Fouilles de Téos (1924). In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 49, 1925. pp. 281-321;

doi : <https://doi.org/10.3406/bch.1925.2982>

https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1925_num_49_1_2982

Fichier pdf généré le 04/11/2022

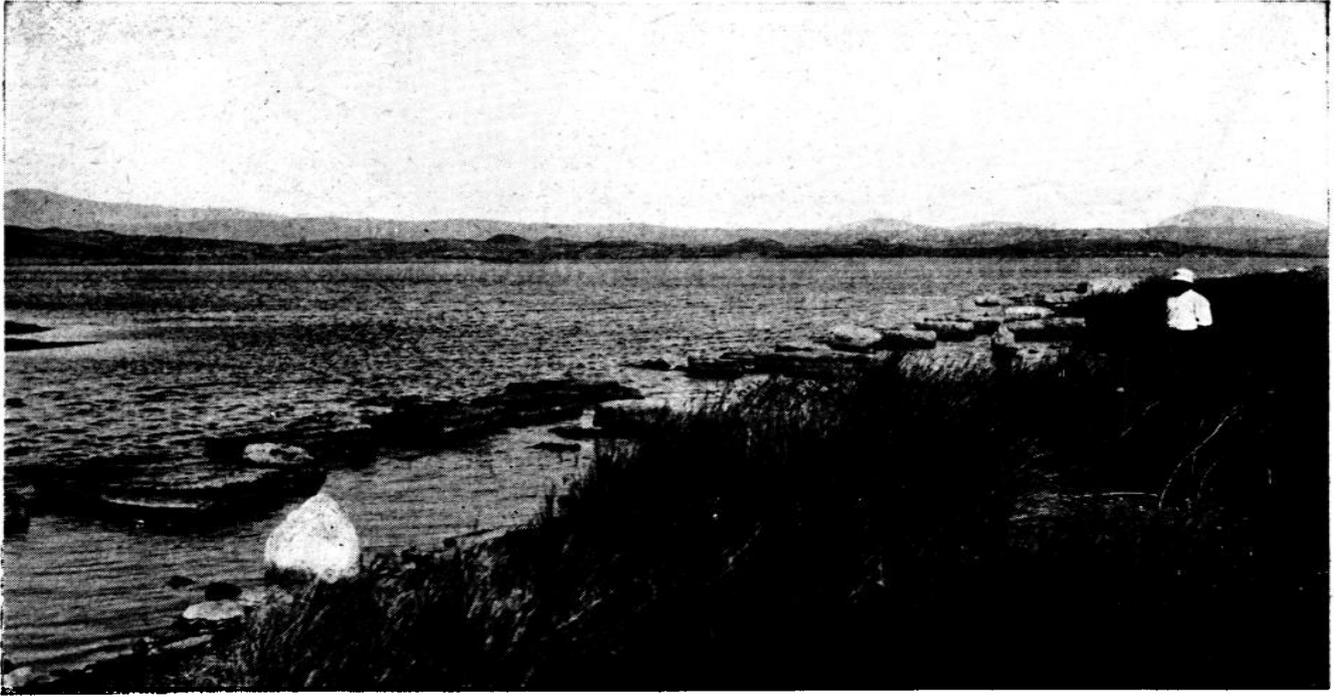


Fig. 1. — Le port de Téos « ante urbem » (Sud).

FOUILLES DE TÉOS (1924)

(Pl. VII-XII.)

Reprenant en Asie Mineure ses travaux interrompus par la guerre en 1922, l'École Française avait décidé l'exploration méthodique du site de Téos. Après deux ans de négociations, le firman lui a été accordé par le gouvernement turc, en mars 1924, et le travail a commencé le 25 août (1).

(1) Cf. communication de M. Ch. Picard à l'Académie des Inscr. et B.-L. le 25 sept. 1924, et *BCH*, XLVIII, 1924, *Chronique*, p. 506 sqq. La mission se composait de MM. A. Laumonier, et Y. Béquignon. Au cours du mois de septembre, M. R. Demangel vint visiter les travaux, remplaçant M. Ch. Picard, alors empêché. Il prit une part active à l'exploration et nous apporta une aide précieuse au milieu des difficultés de l'installation.

Au milieu des difficultés de toutes sortes auxquelles nous nous sommes heurtés dans un pays encore troublé par les événements politiques des années précédentes, on nous permettra de rendre hommage au dévouement que nous a toujours témoigné l'inspecteur général des antiquités en Asie Mineure, Aziz-Bey : demeuré auprès de nous pendant toute la durée de la fouille, il ne s'est pas seulement montré un collaborateur aimable, mais il s'est efforcé, par tous les moyens en son pouvoir, de faciliter notre tâche.

En dirigeant ses recherches sur la région de Téos, l'Ecole Française s'engageait sur un terrain depuis longtemps reconnu par elle. Sans doute, elle avait été précédée par d'autres voyageurs. Déjà au xviii^e siècle, Chandler avait tenté une exploration pour la Société des Dilettanti (1), puis en 1862, Pullan dégagait, pour la même société, une grande partie du temple de Dionysos (2). En 1874, Hirschfeld rendit à son tour visite à Téos, mais sans y opérer de fouilles fructueuses (3). Quelques années plus tard, en 1880, à la suite d'un voyage en Asie Mineure, MM. Pottier et Hauvette-Besnault publièrent des inscriptions copiées, soit à Téos même, soit aux environs (4). En 1891, Judeich fit connaître les résultats d'une tournée épigraphique accomplie en 1887 (5). Mais c'est M. Ch. Picard qui, après avoir exploré le pays en 1912 avec M. Plassart (6), indiqua le premier l'intérêt d'une exploration méthodique complète (7) : « Le sanctuaire de Dionysos *Σητάμιος*, à Téos, n'a pas encore fourni à l'étude tous les documents qu'il doit livrer. Superficiellement exploré par les *Dilettanti*, il paraît bien mériter une exploration plus poussée ».

Enfin, en 1921, MM. Demangel et Laumonier firent à leur tour une reconnaissance des lieux, préface des fouilles futures ; ils

(1) *Antiquities of Ionia*, I, 1769.

(2) *Antiquities of Ionia*, IV, 1882.

(3) *Arch. Zeit.*, 1875, p. 23 sqq.

(4) *BCH*, IV, 1880, p. 47-59, 110-121, 164-182.

(5) *Ath. Mitt.*, 1891, p. 291 sqq.

(6) *BCH*, XXXVII, 1913, p. 193.

(7) *Ephèse et Claros*, p. 406 (cf. p. II, XXXIX, et 409.)

publièrent les résultats obtenus dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* (1). Les événements ajournèrent le projet : c'est seulement en 1924 que le vœu exprimé par M. Ch. Picard devait recevoir un commencement de réalisation : fouilles au sanctuaire de Dionysos et exploration de la ville entière ont été menées parallèlement par l'École française d'Athènes : elles ont fourni des inscriptions et quelques monuments d'archéologie figurée.

I. TOPOGRAPHIE.

A. *Exploration de la ville antique* (pl. VII). — Les monuments déjà signalés par les anciens voyageurs sont assez nombreux : Chandler, dès 1775, avait remarqué le théâtre, le port ensablé, des murailles de 5 milles de circuit et de grands tombeaux sur le rivage. Il notait également qu'aucune trace de civilisation byzantine ou turque n'était visible sur l'emplacement de la ville antique (2). Hamilton, en 1842, vit le théâtre, plusieurs petits temples, le port du Sud avec son môle, et un monument en forme de temple, monté sur une pyramide, enfin deux statues colossales assises, en dehors de l'enceinte de la ville (3). Texier, en 1881, n'apporta aucun document nouveau à notre information : il s'est contenté de préciser les données de ses devanciers sur l'état du théâtre, du temple et du petit édifice porté sur un soubassement pyramidal, enfin des murs dont le tour, atteint, dit-il, 6 kilomètres.

Depuis lors, les explorations ont été surtout épigraphiques. Le court séjour fait à Téos par MM. Demangel et Laumonier, en 1921, avait permis de constater que diverses ruines étaient détruites ou avaient disparu parmi les broussailles d'un site difficile. D'aucune des collines voisines, on ne peut, en fait, embrasser un grand champ de ruines : les oliviers, parfois vieux de cent et même deux cents ans, couvrent presque toute

(1) *BCH.* XLVI, 1922, p. 307-355.

(2) *Travels in Asia Minor*, I, p. 97.

(3) *Researches in Asia Minor*, II, p. 11 à 20.

la région. Et quand on descend dans la plaine, on se trouve perdu dans une sorte de bocage, où seule une longue habitude permet de s'orienter. Les champs sont coupés de murs épais, souvent très hauts, formés de pierrailles que les paysans ont accumulées là depuis des siècles, et que les ronces, les arbustes, les oliviers sauvages recouvrent complètement aujourd'hui.

Les découvertes les plus intéressantes que nous ayons pu faire pendant une première campagne, sont les suivantes : l'Acropole, le petit Théâtre, le Gymnase de Polythroos, le Port du Nord. En outre, certaines précisions ont été apportées à l'étude des édifices encore visibles à la surface du sol.

La ville s'étend en longueur du Nord au Sud, sur l'isthme qui joint la presqu'île de Boudroun à la plaine de Sivri-Hissar, isthme large de 3 kilomètres environ. La ville primitive de l'Acropole était située sur une éminence admirablement placée au milieu de cet isthme ; de là, la vue embrasse les deux golfes, celui du *Portus Geraesticus*, et celui du Port Sud (fig. 1). La ville s'étendit peu à peu vers le Sud, jusqu'à la mer, et fut entourée de remparts considérables à l'époque des rois de Pergame ; c'est le moment où, se couvrant tout entière de monuments, elle était reconnue sainte par une quantité de cités, et où le temple de Dionysos s'élevait dans sa splendeur.

L'Acropole (fig. 2) a conservé des restes assez nombreux de ses remparts archaïques et des traces d'édifices également archaïques, à en juger par leur construction et par les matériaux employés (calcaire dur et poreux). L'enceinte formait un ovale dont le mur épousait exactement le contour de la colline. L'épaisseur du mur est de 1 m. 40 : il est formé de deux parements de blocs polygonaux qui laissent entre eux un faible intervalle. Le diamètre de la terrasse ainsi enclose était d'environ 125 mètres. Nous n'avons pu relever le « plan de l'état actuel » que pour la partie Nord et pour un tronçon de la partie Est. Encore a-t-il fallu nettoyer tout l'emplacement des arbustes épineux qui le recouvraient. Au Sud, le mur, qui d'ailleurs a glissé sur la pente en maint endroit, se distingue très difficilement des murs de clôture modernes, faits avec les pierres

mêmes du rempart. A l'intérieur de cette aire, à peu près vers le milieu, se dresse une échine rocheuse (point culminant de l'Acropole), contre laquelle s'appuyait un édifice rectangulaire orienté Est-Ouest. Cet édifice, pour lequel le rocher a été entaillé profondément, pouvait avoir 20 mètres de long sur 7 de large. Il n'en subsiste qu'une assise sur une longueur de



Fig. 2. — Vue de l'Acropole de Téos.

7 m. 55, et une suite de dalles sur 8 m. de long. L'angle N.-E. de l'enceinte est occupé par une sorte de bastion rectangulaire, de 19 m. 40 de long sur 14 m. 62 de large, contenant le soubassement d'un édifice allongé et orienté Nord-Sud. Le plan actuel de ce bastion a pu être levé : un peu au Sud subsistent des entailles dans le rocher et des traces d'assises de calcaire, qui pourraient représenter une entrée de l'Acropole. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'à quelques mètres de là, au pied du rempart, nous avons découvert un lion

archaïque en marbre blanc des îles (cf. ci-après), dont la forme indique qu'il décorait la superstructure d'un édifice.

A une centaine de mètres en contre-bas de l'Acropole, à l'Est, nous avons trouvé également un fragment de chapiteau ionique archaïque, en marbre blanc, dont les oves allongées et serrées rappellent celles de l'Héraion de Samos.

Il faut signaler aussi que le bastion N.-E. est doublé à sa base par un rempart d'époque postérieure, en très bel appareil isodome, dont les blocs atteignent 2 mètres de long. En outre, du côté Ouest, un tronçon de rempart archaïque se détache de l'enceinte de l'Acropole, pour descendre le long de la pente de la colline, sur une longueur de 100 mètres, et rejoindre la ligne du mur du III^e siècle.

Derrière l'Acropole, du côté Nord de la ville, le tracé des remparts n'a pas pu encore être fixé. On ne distingue qu'un angle en bel appareil, mais du III^e siècle, comme le prouvent les trous de scellement pourvus de canaux de coulée, et qu'il est difficile, dans l'état de nos connaissances, de rattacher à l'ensemble de l'enceinte.

Cette enceinte a une forme presque rigoureusement rectangulaire : de belles tours carrées se voient encore, notamment à l'angle S.-O. de la ville, et du côté du port aujourd'hui ensablé. La plus grande partie de ces murs date des rois de Pergame ; du côté Est, certains tronçons en appareil polygonal soigné remontent peut-être à une période plus ancienne ; ailleurs il y a eu des réparations d'époque plus tardive. Derrière le sanctuaire de Dionysos, le rempart court en ligne droite du Nord au Sud : un sondage a permis d'en dégager toute la hauteur conservée, c'est-à-dire 3 m. 30, en 8 assises de calcaire. L'épaisseur est de 4 mètres (fig. 3).

A l'intérieur de la ville, le sanctuaire occupe évidemment une place importante ; adossé au rempart de l'Ouest, il dominait le reste de la cité qui descend en pente douce jusqu'à la région du port. Au Nord, en partie creusé dans la colline de l'Acropole, se trouve le Théâtre, dont les arcades, romaines, se distinguent de loin. Aucun gradin n'est plus en place : il ne reste

que les soubassements. Mais il faut noter : 1° que la scène est probablement fort bien conservée sous plusieurs mètres de terre : des éléments d'architecture ionique apparaissent çà et là ; 2° que les bancs se trouvent en très grand nombre dans les

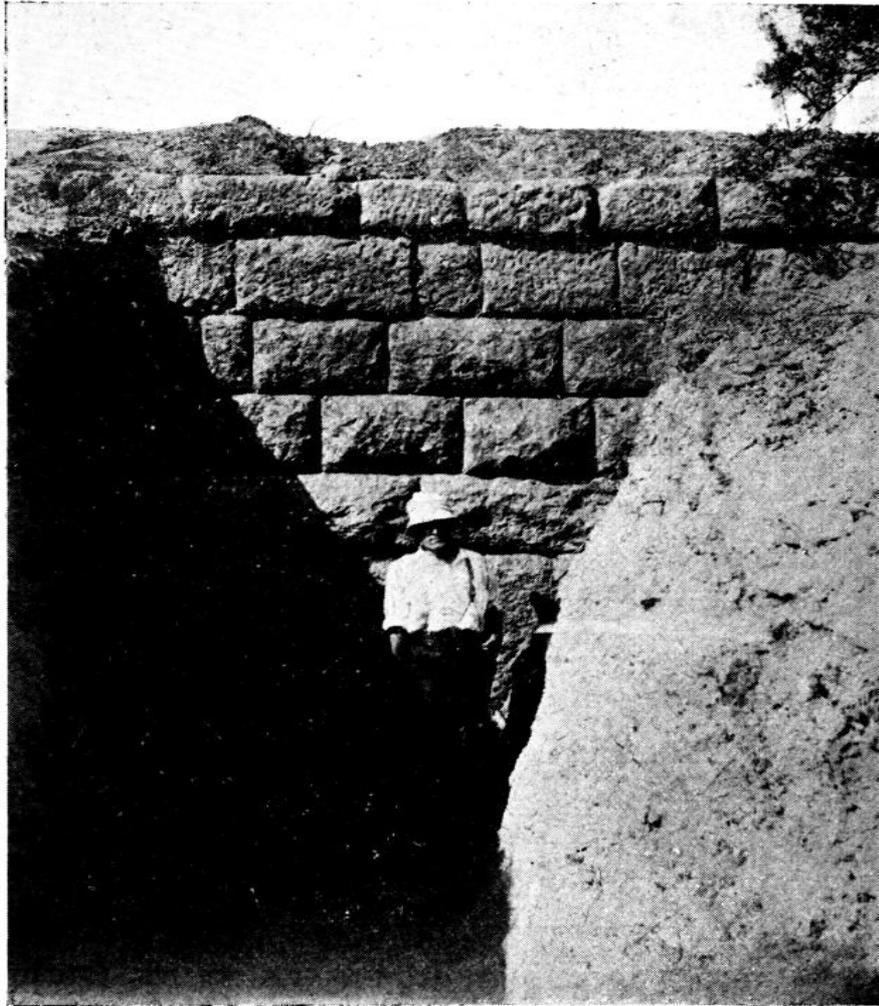


Fig. 3. — Le rempart de Téos, près du temple.

environs : dans un buisson nous avons retrouvé un des sièges de la proédrie, décoré de pieds de lion. Ces bancs sont en calcaire dur, comme les constructions les plus anciennes ou les remparts. D'autre part, plusieurs blocs de marbre (boutisses), appartenant à l'*analemma* Ouest, ont été découverts non loin de là, et portent des inscriptions d'asylie, qui permettent de dater le Théâtre du II^e siècle avant notre ère (cf. ci-après).

Au Nord-Est de l'Acropole, nous avons retrouvé les restes d'un édifice important où une inscription connue, restée sur place, permet de reconnaître un gymnase : cette inscription est la deuxième partie de la fondation de Polythroos (1). D'énormes blocs de corniches à denticules, de travail très soigné, appartenaient sans doute à un portique de ce gymnase. Il y aura là une fouille fort intéressante à faire. L'exploration de la région nous a fait découvrir dans un mur moderne, rempli de fragments de colonnes à facettes provenant sans doute du même portique, un fragment d'inscription (14 lignes), concernant les collèves de *Néoi* et d'éphèbes (cf. ci-après).

Toute la partie basse de la ville, en contre-bas du théâtre et du sanctuaire de Dionysos, est remplie de ruines formant des éminences couvertes de ronces et de pierrailles. Un bâtiment a pu être reconnu pour un petit Théâtre (fig. 4) ; la forme du terrain l'indiquait, quelques sondages l'ont confirmé. Des gradins de marbre gris, en bon état de conservation, ont pu être dégagés dans la partie supérieure, ainsi qu'un des escaliers séparant les *kerkides*, et deux mortaises carrées destinées à recevoir les poutres du *velum*. Le diamètre approximatif de l'édifice est de 30 mètres. La scène est recouverte de plus de 3 mètres de terre. La construction, qui était ceinte d'un *analemma* circulaire, soigné, se dressait entièrement sur la plaine, sans aucun appui naturel. A l'Est, on peut distinguer dans les champs de très nombreux restes d'architecture : il semble qu'il y ait eu, dans le voisinage du Théâtre, qui se tourne d'ailleurs vers elle, une grande aire bordée de portiques et de monuments divers, probablement un gymnase ou le siège de la Confrérie des Artistes dionysiaques. Si l'on descend un peu vers la mer, on remarque un temple ionique, dont les soubassements sont très visibles, et dont les éléments d'architecture sont semés à l'entour : travail soigné, probablement du II^e siècle avant notre ère. Des portiques bordent ce sanctuaire. Une inscription honorifique a été trouvée dans un des angles.

(1) Hirschfeld, *Hermes*, IX, p. 501 sqq. et Pottier-Hauvette, *BCH*, IV, 1880, p. 110 sqq.



Fig. 4. — Emplacement du Petit Théâtre.

Plus au Sud, s'ouvre une nouvelle zone de ruines, entourée d'une véritable ceinture de monticules. L'emplacement ainsi limité, où se trouvent encore une colonne double d'angle, appartenant à un portique, et une inscription honorifique déjà connue, pourrait bien être l'Agora. A l'Ouest de cette aire à peu près carrée, sur un monticule, sont à demi enterrés des fragments d'architrave ionique appartenant à un grand édifice et portant une inscription dédicatoire de l'époque impériale. Une autre inscription honore le fameux Craton, joueur de flûte de la Confrérie des Artistes dionysiaques. Au Sud de l'aire, sur un autre monticule, se reconnaissent les restes de l'édifice monté sur base pyramidale, ainsi que d'autres débris qu'il n'est pas possible, pour l'instant, d'identifier. Enfin, bien au-delà, vers le Sud encore, de nombreuses constructions affleurent également au sol : la présence d'un chapiteau éolien dans ces parages fait supposer l'existence de monuments intéressants, et montre qu'un riche quartier s'étendait tout le long du Port.

L'exploration ne s'est pas bornée à la ville même : elle s'est étendue aux ports et aux nécropoles. Le grand Port, le « *Portus ante urbem* » de Tite-Live (1), était protégé de la houle du Sud par un puissant môle dont les blocs forment un chapelet dans la mer. Il s'avancait dans les terres jusqu'à une profondeur de 500 mètres. Le ruisseau, qui aujourd'hui en a comblé la plus grande partie, coule encore dans la même région, mais son estuaire est beaucoup plus rapproché de la mer. Au fond du port, se dressent, sous des ronces épaisses, 7 piliers de marbre gris, affectant une forme tout à fait curieuse : leur section est carrée ou rectangulaire, ils sont épais de 0 m. 97, et offrent d'un côté une demi-colonne engagée. Le corps du pilier est décoré de moulures horizontales. Sont-ce des soutiens isolés d'un édifice, ou des bornes d'amarrage pour les vaisseaux ? C'est ce qu'il est difficile de préciser encore. Mais il y a dans cette région de nombreux restes fort curieux qu'on pourra dégager un jour. Le Port Nord (« *Portus Geraesticus* »), distant de 2 kilomètres

(1) Tite-Live, XXXVII, 28 ; cf. fig. 1, ci-dessus, p. 281.

environ, occupe le fond d'une rade superbe, dont le goulet est presque fermé par un îlot. Nous n'avons pu retrouver encore qu'un môle ou débarcadère monumental, large de 16 m. 50, dont les fondations sont en partie engagées sous une tour hexagonale des remparts gènois (village actuel de Sehadjik), en partie recouvertes par l'eau; la largeur du mur est de 2 m. 35: il est constitué par de gros blocs de calcaire dur, comme le port Sud. Dans l'angle extérieur de ce môle, émerge de la mer un bloc de marbre pareil à ceux qui ont été laissés près de la carrière, à quelques kilomètres à l'Est, et qui sont nommés parfois *pyrgoi*. Il semblerait donc que ces soi-disant *pyrgoi* aient été simplement des blocs extraits de la carrière et destinés à l'exportation: on les a taillés en escaliers pour tirer le meilleur parti possible du volume du marbre.

Enfin la ville est entourée de nécropoles. La plus importante était celle de l'Est, dans la plaine. On y remarque un très grand nombre de sarcophages, de stèles funéraires, de chapelles même, dont quelques-unes sont en très bon état de conservation, et naturellement des inscriptions. Cette nécropole s'étendait certainement jusqu'aux six « tumuli » visibles de l'autre côté du ruisseau, et dont la moitié semblent avoir été violés. Une autre nécropole bordait la mer à l'Ouest; de ce côté ont été reconnus des fragments de sarcophages de marbre et de calcaire, un lion en marbre blanc, et une stèle inscrite. A l'Ouest même, des tombes doivent exister, puisque dans le sanctuaire de Dionysos, qui touche les remparts de ce côté, se sont rencontrés des fragments d'inscriptions funéraires, qui n'ont pas dû être transportés de bien loin.

B. *Fouilles au sanctuaire de Dionysos* (pl. VIII). — Le temple de Dionysos s'élevait à quelque distance de l'ancien port dit « Portus ante urbem », vers le milieu de la ville. Le terrain est aujourd'hui planté d'oliviers centenaires. A l'époque où commencèrent les fouilles, l'emplacement même du temple était presque méconnaissable: une abondante végétation de lentisques, de térébinthes et d'arbustes épineux, le dissimulait aux regards. Aussi fut-il nécessaire de procéder à un véritable

travail de défrichage, auquel succéda un nettoyage, destiné à débarrasser la surface de la *crépis* de toutes les pierrailles et de tous les éclats de marbre qui l'encombraient (1).

Nous nous sommes bornés, pour une première année, à dégager la façade principale du temple (fig. 5), réservant à l'année suivante l'étude complète du monument.

La façade mesure environ 23 mètres. On y accédait par un escalier de 11 degrés, dont aucun, malheureusement, n'a subsisté. Il ne reste que les fondations en blocage (pl. IX). Du péristyle, rien n'est demeuré non plus (2). Il n'y avait pas de stylobate, mais les colonnes reposaient sur des fondations isolées : l'intervalle est rempli par du blocage. Ce mode de construction est très intéressant ici, car il montre de façon claire jusqu'où s'étendait, au point de vue technique, la zone d'influence du grand temple d'Éphèse : on pouvait déjà pour ce détail constater la même influence à Sardes (3), à Magnésie du Méandre (4) : il n'est donc pas étonnant que, par l'intermédiaire d'Hermogène, elle se soit répandue à Téos.

Nous avons procédé à deux sondages profonds, dans le *proanos* et dans la *cella*. Ils nous ont permis d'affirmer que le temple est bien celui d'Hermogène, comme le dit Vitruve : « Hujus exemplar (aedis eustyli) Romae nullum habemus. Sed in Asia, Teo, hexastylon Liberi Patris. Eas autem symmetrias

(1) La Société des Dilettanti n'avait pas été mieux partagée : « The site of the temple was covered with bushes and stood in the centre of a cornfield ». Pullan, *Ant. of Ionia*, IV, p. 38.

(2) Il est avéré qu'à la suite des fouilles des Dilettanti, une carrière de marbre fut ouverte dans le sanctuaire par une société de Smyrne. C'est ainsi qu'on transporta, entre autres, quelques blocs de la frise sculptée, qui sont restés pendant longtemps dans la cour du Konak à Smyrne : ils ont été placés cette année même, par les soins d'Aziz-Bey, dans la cour du futur Musée de Smyrne.

D'ailleurs Chandler avait déjà noté la présence de fours à chaux sur l'emplacement du sanctuaire, et de nombreux éclats de marbre (*Ionian Ant.*, 1769, p. 4) et dans un article sur *le Vandalisme en Orient au XIX^e siècle* (*Rev. des deux M.*, 1^{er} mars 1883), S. Reinach signalait qu'« un industriel avait même obtenu, il y a quelques années, la concession du temple de Bacchus à Téos » (p. 162).

(3) Butler, *Sardis*, t. I, p. 46.

(4) Humann, Kohte et Watzinger, *Magnesia am Maeander*, 1904, p. 41.

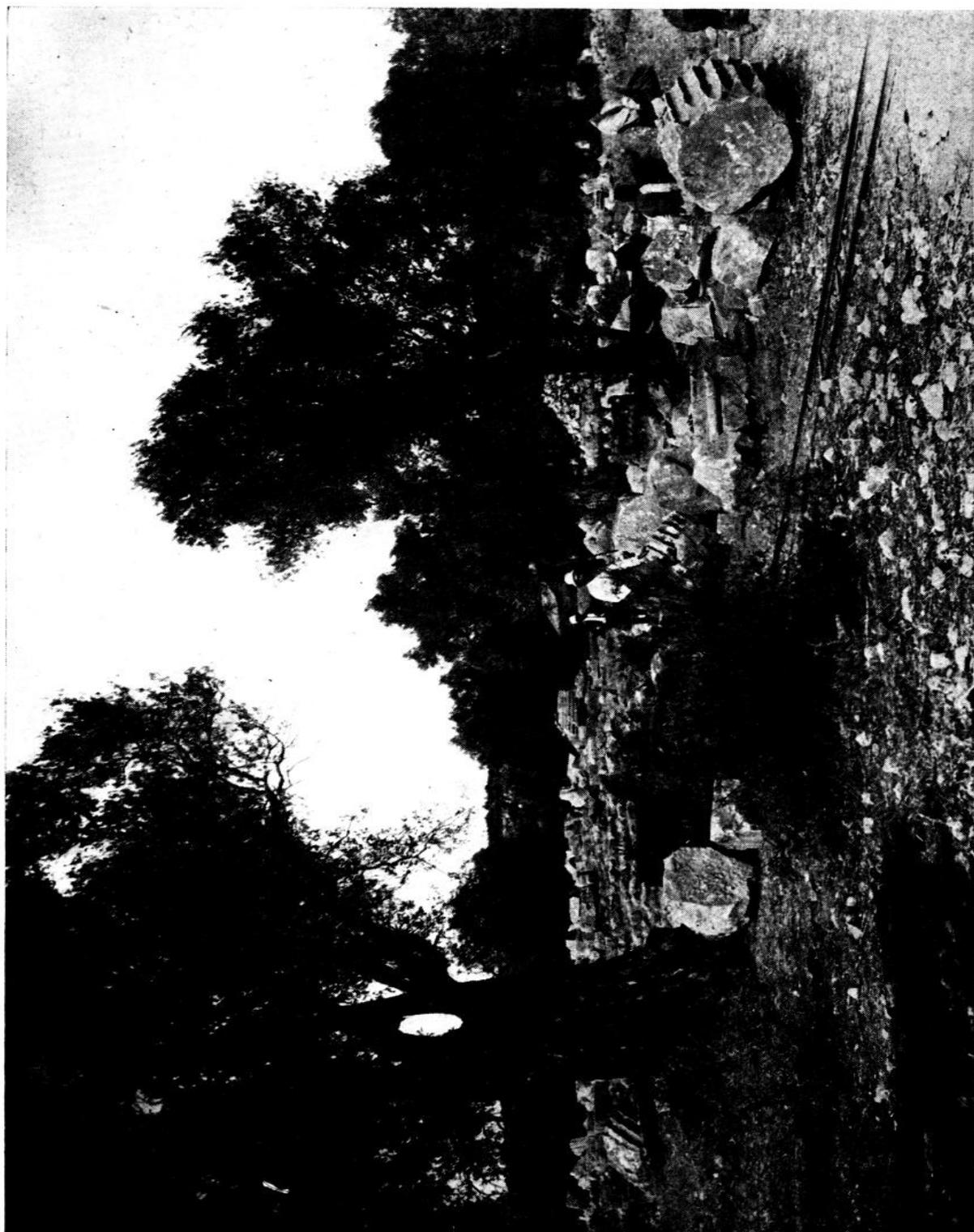


Fig. 5. — Le temple de Diony-os à Téos, façade Est et partie Est du sanctuaire.

constituit Hermogenes » (1), et contrairement à ce que dit Pullan : « It is evident from the plan that this temple was not that erected by Hermogenes, and described by Vitruvius as being eustyle » (2). Ce jugement de Pullan a été heureusement rectifié par Lethaby, dans la publication de 1915 (3). Cet archéologue a pu, en effet, comparer le temple d'Artémis à Magnésie du Méandre (4), autre œuvre d'Hermogène, dont l'étude avait été préparée depuis longtemps par les Dilettanti et que les travaux allemands ont fait connaître d'une façon définitive. Il montre combien les similitudes sont grandes non seulement dans le plan, mais dans tous les détails de l'ordre, et il peut rendre à Hermogène, d'une façon catégorique, la paternité de notre temple.

L'étude de l'architecture que nous avons commencée, et surtout les sondages mentionnés plus haut confirment le jugement de Lethaby.

L'un, effectué dans l'angle N. du mur du *pronaos* (a du plan), et l'autre contre le mur de la *cella*, à l'intérieur de celle-ci, ont donné d'abord un gros blocage, puis le rocher. Nous n'avons trouvé aucune trace de construction antérieure, ni aucun bloc remployé, pouvant être attribué à un temple plus ancien, et l'appareil des fondations est en blocs de marbre travaillés avec soin (5).

On pourrait hésiter devant la dédicace monumentale de la façade (voir ci-après). Celle-ci date en effet de l'époque romaine impériale et probablement d'Hadrien. En réalité elle ne suffit pas à faire douter que l'œuvre ait été d'Hermogène. Il est naturel d'admettre que le temple fut restauré, et Pullan lui-même était conduit à formuler cette hypothèse, reprise très judicieusement par son successeur.

(1) Vitruve, III, 3, 40 (éd. Choisy).

(2) *Ant. of Ionia*, t. IV, p. 39.

(3) *Ant. of Ionia*, t. V, p. 10, 13 et 28-30.

(4) Humann, Kohte et Watzinger, *op. cit.* Cf. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 44.

(5) Signalons les marques de taille gravées sur les blocs de fondations, et dont la gravure remonte au ^{II}e siècle **Α X Α**.

Le remaniement ne touche pas seulement le temple, mais le parvis qui s'étendait au pied de l'escalier. Deux dallages superposés ont été dégagés, l'un en calcaire dur, l'autre, par dessus, en marbre gris. De plus, au niveau du deuxième dallage, on a découvert la moitié d'une exèdre d'époque impériale (A du plan), qui reposait sur un blocage contenant des fragments de marbre travaillés, et même une inscription, qui, à en juger par la gravure, doit être du II^e siècle avant notre ère (voir ci-après).

Au Sud de l'exèdre, on a dégagé trois canalisations en terre-cuite : elles suivent la direction du temple et la pente du terrain qui descend d'Ouest en Est, et elles sont disposées à des niveaux différents assez profonds. Le double dallage superposé se retrouve plus à l'Est, où l'on a exhumé un édifice à degrés, qui paraît être un autel monumental (C) : il est dans l'axe du temple. La partie non fouillée qui sépare cet autel présumé de la façade du temple est couverte de fragments d'architecture bien conservés, chapiteaux, colonnes, architraves, corniches et caissons. Là encore, on a retrouvé des tronçons de la dédicace monumentale, qui était gravée sur l'architrave (le nombre en a été porté à 12), et plus de 40 fragments d'inscriptions provenant des pierres du temple, et dont beaucoup peuvent remonter au II^e siècle.

Autour du temple, divers sondages, qui avaient pour but de déterminer les limites du sanctuaire, ont déjà donné des résultats remarquables. Le temple était entouré sur les quatre côtés d'un mur de péribole de plan trapézoïde. Ce mur, autant qu'on en peut juger, tenait lieu de mur de fond à des portiques, au moins à l'Ouest et en partie au Sud. Ailleurs, il limite des édifices qui sont sans doute des magasins ou des locaux à destination religieuse.

Le portique Ouest, qui a été sondé en plusieurs endroits, possédait des colonnes ioniques, lisses à leur base. A l'angle Sud-Ouest, on a trouvé le stylobate avec un fragment de la deuxième colonne, marquée d'un B (D du plan). Non loin de cet angle (E), le mur de fond apparaît, curieusement décoré en



Fig. 6. — Soubassements d'un édifice dans le prolongement du Portique Sud.

bas d'un revêtement de marbre de 1 m. 25 de haut terminé par une moulure, et, en haut, de stuc peint en rouge.

Le portique Sud nous est connu par deux sondages qui ont mis au jour le mur de fond en marbre de bon appareil et les fondations de la colonnade (F et G). Dans le prolongement exact de ce portique et lui faisant suite non loin de l'angle Sud-



Fig. 7. — Mur d'un magasin (?) « J du plan ».

Est, apparaissent des sortes de magasins, dont les murs, construits en blocs réguliers de calcaire dur et jaune, sont très épais (H). Puis, leur faisant suite également, un petit édifice de marbre ouvrant sur le sanctuaire par une baie *in antis* à plusieurs piliers (I) : il s'agit là sans doute de propylées du sanctuaire (fig. 6).

Le côté Est n'a pu être fouillé encore à cause des oliviers qui ont été plantés tout le long du talus qui indique sa direction.

Le côté Nord est presque entièrement occupé par des maga-

sins semblables à ceux que nous avons déjà signalés sur une partie du côté Sud. Ce sont des constructions assez soignées, aux murs épais de 75 centimètres à 90 centimètres, isodomes, en calcaire, sans aucun bloc remployé. On a pu fouiller jusqu'au rocher un tronçon de ces magasins (J) : le mur est conservé jusqu'à une hauteur de 1 m. 60 (fig. 7). L'intérieur était rempli d'une abondante céramique hellénistique : nous signalerons seulement ici un fragment de tuile avec estampille remontant au III^e ou II^e siècle avant notre ère et portant le timbre du dieu : Διονύ[σου].

Dans le prolongement de ces magasins, vers l'angle Est, se trouvait probablement une entrée semblable à celle du côté Sud, mais toute cette partie a été remaniée et détruite assez profondément. On y a trouvé, outre quelques monnaies romaines, des fragments de sculpture.

Au nord de ces magasins, en dehors du sanctuaire, un sondage a donné des fragments de dallage appartenant, sans doute, à une place publique et une base cubique avec dédicace à l'empereur Nerva.

Sans vouloir tirer une conclusion prématurée de ces premiers travaux, on peut souligner la ressemblance de ce sanctuaire, pour la disposition irrégulière de son péribole, avec l'Athénaion de Notion (1) : la dissymétrie des portiques par rapport au temple, ici comme là, fait ressortir son antériorité.

II. EPIGRAPHIE.

1^o *Lettres et décrets* (2).

N^o 1. Boutisse de l'analemma du théâtre ou des paradoi, actuellement sur le flanc de l'acropole. Hauteur de la pierre : 0,49 ; larg. : 0,42 ; ép. : 1,36. Hauteur des lettres : 0,01 ; interligne : 0,005 env. Estampage. Photographie (pl. X).

(1) *BCH*, XLVII, 1923, p. 360.

(2) Il nous est agréable de remercier ici M. P. Roussel et M. F. Chapouthier, à qui nous devons d'utiles remarques.

----- πρὸς] τὸς θεὸς ε[ύ-
 σεβ -----]ων εἰς τὸν
 δᾶμον τῶν Τητίων -----] Π. πολίτας
 -----] ενας καὶ αἴ τις
 5 κα ἀδικήσῃ Τητίος] συγγενέας καὶ ἱερὸς
 ἐόντας καὶ ἐμβά]λῃ· κατὰ γᾶν ἢ κατὰ θάλα-
 σσαν ἐς τὰν πόλιν] καὶ τὰν γῶραν τὰν καθιερωμέ-
 ν]αν, βοα[θή]σει ὁ δᾶμος ὁ Ὑρτακινίων καθὼς ἄν
 10 δύναιται μάλιστα· ἀναγράψαι δὲ τὰν ἀνανέ-
 ωσιν εἰς τὸ ἱερὸν τὸ τᾶς Ἥρας· ὑπάρχειν δὲ
 καὶ προξένος Ὑρτακινίοις Ἡρόδοτον Μη-
 νοδότῳ, Μενεκλῆν Διονυσίῳ τὸς τῶν
 Τητίων προεγγευτάς· ἐπαινέσαι δὲ αὐτὸς
 ἐπὶ τᾶι ἐνδομίαι· καὶ τᾶι λοιπαῖ ἀνάστροφαῖ
 15 αἱ πεποιήνται ἀξίως τᾶς πόλιός τε τῶν Τητίων
 καὶ Ὑρτακινίων πόλιος καὶ αὐσαυτῶν· κα-
 λέσαι δὲ καὶ ἐπὶ ξένια τὸς προεγγευτάς
 ἐπὶ τὰν κοινὰν ἐστίαν ἐς τὸ [.?...]ινιον. Ἐρρωσθε.

« Si quelqu'un [fait tort aux Téiens],
 qui sont nos parents et qui sont inviolables, et [envahit] par
 terre ou par mer [leur ville] et leur territoire consacré, le
 peuple des Hyrtakiniens les secourra de tout son pouvoir. On
 inscrira ce renouvellement (des pactes) dans le sanctuaire
 d'Héra; on nommera proxènes des Hyrtakiniens Hérodote,
 fils de Ménodote, et Ménéclès, fils de Dionysios, ambassadeurs
 des Téiens; on leur décernera l'éloge pour avoir eu, durant
 leur séjour et dans le reste de leurs démarches, une attitude
 digne de la cité des Téiens et de la cité des Hyrtakiniens et
 d'eux-mêmes; on invitera les ambassadeurs auprès de notre
 foyer commun dans le [.?...]inion. Salut ».

Pour les faits dialectaux que renferme cette inscription,
 dont quelques formes sont doriennes, on se reportera aux
 remarques de Waddington, *Commentaires*, 3, p. 29, relatives
 aux inscriptions de Téos, à celles de E. Fraenkel et K. H. Meyer,
 dans les *G. D. I.* de Collitz, et à Thumb, *Handb. d. gr. Dialekte*,
 pp. 119 sqq.

Sur le texte adopté et les restitutions proposées, on fera les remarques suivantes :

L'état misérable de la pierre ne permet guère de risquer un complément des premières lignes : l. 1-2 : ε[ύσεβέως ou ε[ύσεβῶς ou ε[ύσέβειαν.

L. 4 à 8 : la restitution, due à M. F. Chapouthier, n'est présentée qu'à titre de simple hypothèse et seulement afin de donner une idée du mouvement de la phrase ; l. 4 pour la formule, cf. Collitz, *pass.* : notamment 5176³³⁻³⁴ : εἰ δέ τινές κα . . . ἀδικήσωντι ; pour l'alternance de κα (l. 5) et de ἄν (l. 8), cf. : Michel, 61 : ἐν ὁποίῳ κα κρίνωμεν ἱερῶι (l. 15) à côté de : καθότι ἄν ὄμεν δυνατοί (l. 45) ; l. 5 pour ἱερός appliqué au peuple et non à la contrée, cf. *G. D. I.*, 5181⁴⁴⁻⁴⁵ : Τηῖος . . . ἐόντας ἱαρὸς καὶ ὀσύ(λ)ος ; quant à l'association συγγενέας καὶ ἱερός, elle surprend d'abord comme peu fréquente, on l'estimera plus naturelle si l'on prend garde que ces deux épithètes résument à merveille les deux raisons, souvent alléguées, pour quoi les Tégiens ont droit au respect : leur piété envers les Dieux, leur parenté avec les Hyrtakinienés ; l. 6. ἐμβάλληι : *Syll.*³ 521,5 : πειρατῶν εἰς [τ]ῆν γῶραν ἐμβάλλοντων νυκτός ; *ibid.*, 421,27 sqq. : εἴ τις κα ἐμβάλληι εἰς τὰν Αἰτωλίαν ἐπὶ πολέμῳι, βοασοεῖν τοὺς Ἀκαρῶνας.

L. 11. La formule ὑπάρχειν . . . προξένος Ἵρτακινίοις est remarquable : ici le datif d'attribution remplace le génitif ordinairement employé, cf. *G. D. I.*, 5182, l. 47-48 ; 5183, l. 38.

L. 16. αὐσαυτῶν : ce mot où, comme on sait, αὔς = αὐτός, se rencontre dans certaines inscriptions, par exemple à Delphes, *BCH*, XVIII, 1894, p. 80, où la formule est analogue à la nôtre (l. 9-12) : ἔτι δὲ καὶ τὰν ἐνθαμίαν . . . ἐποίησαντο ἀξίως αὐσωτῶν τε καὶ τᾶς ἰδίας πατρίδος καὶ τᾶς ἀμετέρας πόλιος. Pour l'explication linguistique de cette forme géminée, cf. Boisacq, *Dict. étym.*, qui donne la bibliographie du sujet (s. v. αὐτός).

L. 18. Il nous est impossible d'arriver à une restitution certaine. On est tenté d'écrire [ἀνῶ]ρηῖον ; ce mot désigne en effet la salle où les hommes prenaient leur repas en commun chez les Crétois. Nous sommes assez bien renseignés sur cet usage

par un passage de Dosiadas, cité par Athénée, IV, xxii, p. 143 (éd. Schweighaeuser, t. II, p. 60); il nous apprend que deux tables étaient dressées dans cette salle pour les hôtes de passage, *πρῶτον μὲν κείνται δύο τράπεζαι, ξενικαὶ καλούμεναι, αἷς προκαθίζουσι τῶν ξένων οἱ παρόντες*; il y avait aussi, à côté, une pièce où ceux-ci pouvaient coucher : *τὸν δ' ἄλλον, ἐν ᾧ τοὺς ξένους κοιμίζουσι, κοιμητήριον προσαγορεύουσι*, (cf. encore, *Dict. Ant.*, s. v. *Syssitia*, (E. Saglio), et Pauly-Wissova, s. v. *Kreta*, (Bd XI, 2, p. 1821, J. Oehler). Il serait donc très vraisemblable que l'on eût ici une allusion à cette coutume, mais le mot nous paraît impossible à accepter pour des raisons graphiques. Celles-ci pourraient suggérer un mot désignant un sanctuaire, tel que *Delphinion* (Δελφίνιον), car on distingue un Δ sur la pierre, et, de plus, le culte d'Apollon Delphinios est si bien attesté chez les Cnossiens (1) et chez les Drériens, entre autres Crétois, qu'il passe généralement pour être venu de Crète dans les îles de l'Archipel et dans le continent (cf. *Dict. Ant.* s. v. *Delphinia*, p. 61, E. Saglio). Mais jamais des ambassadeurs n'ont reçu l'hospitalité dans un sanctuaire.

Le principal intérêt de cette inscription est de nous apporter un nouveau document sur les Hyrtakinien. A vrai dire, nous ne savons pas grand chose de ce peuple (2). L'emplacement exact de la cité n'est même pas déterminé avec certitude. La glose d'Etienne de Byzance ne nous dit rien de précis (3). Elle fait surtout allusion, on le voit, à un texte de Polybe malheureusement perdu. Pashley (*Travels in Crète*, II, 111) reconnaît à Teménia les ruines d'Hyrtaka. Cette hypothèse fut combattue par Thénon (*Rev. arch.*, N. S. 1867, II, 111) qui, dans ses

(1) Le sanctuaire d'Apollon Delphinios est attesté à Cnossos : cf. Collitz, 5165, l. 13-14; *BCH*, III, 1879, p. 293 et 311, traité d'arbitrage, dont une clause « prescrit le dépôt d'une stèle à frais communs dans le temple d'Apollon Delphinios » à Cnossos; cf. encore *BCH*, XXIX, 1905, p. 205 sqq. — Il est attesté à Dréros, cf. Collitz, 4952, c, 32.

(2) La bibliographie qui peut servir de base a été établie par Bürchner, *ap. Pauly-Wissowa*, IX, 538, s. v.

(3) Ἰρτακός, ἧ καὶ Ἰρτακίνος, πόλις Κρήτης · ὁ πολίτης Ἰρτακίνος. Πολύβιος δὲ τὸ θηλωκὸν Ἰρτακίνη ἀπὸ τοῦ Ἰρτακίνος ἐθνικοῦ · ἀπὸ Ἰρτάκου δὲ Ἰρτάκιος.

Fragments d'une description de l'île de Crète, prétendait qu'il fallait chercher le nom des habitants de cette cité primitive dans l'histoire des origines de la Crète. Mais il affirmait que son emplacement exact était perdu. Il reconnaissait pourtant que la ville fut florissante assez tard. La première de ces affirmations est aujourd'hui repoussée. On s'accorde maintenant à situer, avec Svoronos, Hyrtaka près d'Elyros. (*Numism. de la Crète anc.*, p. 196-199). Mais l'opinion de Thénon est, pour le reste, exacte. Elle se fonde sur le texte de Ptolémée (III, 15, 7) (éd. Muller, I, p. 569) qui écrivit à la fin du II^e siècle ap. J.-C. et qui connaît encore la ville. Elle a de plus pour elle un important document épigraphique : le traité d'Eumène II et des Crétois (*Syll.*, 627,5) au nombre desquels figurent les Hyrtakiniens (1). Elle est enfin confirmée par la numismatique. En effet les monnaies d'Hyrtaka, ornées d'une tête de chèvre et d'une abeille, ne débutent pas avant le milieu du IV^e siècle (cf. Svoronos, *op. cit.*, et Babelon, *Traité*, II, 3, 1035). De plus, il y a parenté de leurs types avec les monnaies de Elyros et de Tarrha. Cette ressemblance s'explique non seulement par le voisinage des villes, mais encore, comme a essayé de l'établir Svoronos (2), par une alliance monétaire qui aurait existé entre elles.

Ce décret de Téos peut être daté. D'après les noms des ambassadeurs, Hérodotos et Ménéclès, il appartient à la seconde série des décrets (3). Mais il nous est impossible de préciser davantage. Comme le dit Waddington, (*op. cit.*, p. 29), « il n'y a pas d'indication qui permette d'en préciser l'époque ; mais plusieurs villes ... renouvelèrent à cette occasion leurs votes antérieurs en faveur du droit d'asyle ; et les expressions de ces décrets de confirmation font supposer qu'il s'était écoulé au moins une

(1) Cf. A. J. Reinach, *Rev. Arch.*, XIII, 1909, 373.

(2) *Rev. Num.*, 1888, 380-86, et 391-395.

(3) On rappellera les décrets qui y appartiennent : les Ἐρ(ω)νίοι, Le Bas, 76 = Collitz, 5182. — Βιάννιοι, Le Bas, 77 = Collitz, 5183 — (Μ)αλλαῖοι, Le Bas, 78 = Collitz, 5184. — Ἀρχάδες, Le Bas, 80 = Collitz 5185. — Les Κνώσιοι, Le Bas 81 = Collitz 5186. — Ἠραῖοι, Le Bas 82 = Collitz 5187.

génération, et probablement plus, entre les deux ambassades », (cf. Le Bas, 75 = Collitz, 5181, l. 10 et 11, etc.).

N° 2. Boutisse de l'analemma ou des parodoi du théâtre. Actuellement sur le flanc de l'acropole. Hauteur de la pierre : 0,49 (cadre ravalé autour); larg. : 0,48; ép. : 1,30. Hauteur des lettres : 0,01; interligne : 0,04 environ. 24 lignes discernables. Estampage. Photographie (pl. XI).

ἀσυ]λίαν (?)
παρ' αὐτοῖς
τού]των ὑπόμνη[μα]
ας ἄξια τῶν προγό[νων]
5 αὐ]τοῖς χαρίζεσθαι · ὅπαι ὧν
κατακολουθίοντες] τοῖς ὑπ' αὐτῶν παρκαλιόμε-
νοις τὰν τε ποτῖ] τὸς θεὸς εὐσέθειαν καὶ τὰν ποτῖ
Τητίος συγγένει.]αν φαινώμεθα συντηρίοντες, δε-
δογ]θαι ἀπ]οκρίνασθαι αὐτοῖς ὁῖότι καὶ πρᾶτα περὶ
10 ὧν ἀ]πέστελλον Τητίοι πᾶσαν ἐτιθέμεθα πρόνοιαν
ἐ]ς πάντα συνεπιδιδόντες αὐτὸς γνησίως ·
καὶ νῦν ἐπὶ τᾶς αὐτᾶς αἰρέσιος ὄντες τῶν τε
πρεγγευτᾶν διακούσαμεν μετ' εὐνοίας καὶ βω-
15 λόμενοι τοῖς προὔπαργμένοις ἐξ ἀμίων φιλαν-
θρώποις πὸτ τὰν τῶν Τητίων πόλιν ἀκόλουθα
πράσσειν ἀννεώμεθα μὲν τὰν ὑπάρχωσαν ἀμῖν
ποτ'] αὐτὸς συγγένειαν καὶ φιλίαν καὶ εὐνοίαν · ἀν[αγρά-
ψαν]τες δὲ καὶ τὰ προεψαφισμένα τίμια περὶ τᾶ[ς
20 καθι]ερώσιος τᾶς πόλιος καὶ τᾶς γῶρας αὐτῶν [τῶι
ἀργα]γέται Διονύσωι καὶ τὰν ἀσυλίαν εἰς τὸ ἱε[ρὸν τὸ
τᾶς Ἄ]θαναίας συντηρησίομεν καὶ εἰς τὸ λοιπ[ὸν
καθῶ]ς <ἀν> ἀμὲ παρακαλίοντι · ὅπαι δὲ συμβαί[νηι τὰν
ποτ'] ἀ]λλήλους οἰκειότῃτα καὶ φιλίαν ἐπὶ πλ[εῖον
25 αὔξ]εσθα κατὰ πάντα τρόπον, ἀμίων εὐ (vel ἐχ ...)

« afin donc que, [accédant] à leurs demandes, nous montrions bien que nous restons fidèles à notre piété envers les dieux et à notre parenté avec les Tégiens; plaise au peuple de leur répondre qu'auparavant déjà nous avons accordé tout notre soin à toutes les demandes des Tégiens, nous consacrant à toutes de plein cœur, et que maintenant, gardant

les mêmes sentiments, nous avons entendu jusqu'au bout et avec bienveillance les ambassadeurs, et, voulant, dans notre conduite à l'égard de la cité des Téliens, agir conformément à nos bons sentiments d'autrefois, nous renouvelons avec eux notre parenté, notre amitié, et notre bienveillance ; après avoir inscrit dans le sanctuaire d'Athéna et les privilèges votés auparavant sur la consécration à Dionysos de leur cité et de leur territoire, et l'inviolabilité, nous les conserverons à l'avenir comme ils nous le demandent. Et, afin que nous puissions les uns et les autres augmenter notre parenté et notre amitié de toute manière... »

L. 6. F. Chapouthier nous propose de restituer κατακολουθίοντες. Cf. *Syll.*³ 399 29-30 κατακολουθήκα[ν]τι τοῖς παραλουμένοις.

L. 9, la forme dorienne bien connue *πρᾶτα* est attestée par la pierre, bien que la lecture en soit malaisée.

L. 16. On notera l'alternance devant l'article des formes *ποτί* (c'est de beaucoup la plus fréquente dans les actes d'asyllie) et *πότ*. C'est donc à tort que Fraenkel écrit *G. D. I.*, IV, p. 1102 : « πορτί und ποτί nie apokopiert, auch vor τ- des Artikels nicht. »

L. 21, sur la locution ἀργα]γέται Διονύσῳ dont la restitution est certaine, on se reportera à Collitz, 5182, 34 = Le Bas 76 ; 5181, 20 = Le Bas, 75 ; et 5185, 12 et 13 = Le Bas, 80. On ne s'étonnera pas que Dionysos soit ainsi surnommé à Téos. Il y a lieu de rappeler aussi le culte particulier dont ce dieu était l'objet en Crète.

L. 22, καθὼς <ᾶν>. Cette restitution oblige à supposer une erreur du lapicide. En effet, ᾶν ne devrait pas, ce semble, être suivi de παρακαλίοντι. On pourrait songer à la correction παρακαλίωντι, beaucoup moins grave que la suppression de ᾶν. Mais elle est peu admissible pour le sens ; elle obligerait en effet à traduire « comme ils nous le demanderont. » Or il ne s'agit pas d'une demande qui sera faite ultérieurement et à une date qui n'est pas précisée, mais il est question d'une demande faite actuellement par les ambassadeurs téiens et à laquelle répond maintenant le peuple inconnu. La présence de ᾶν est donc difficile à accepter.

L. 25 fin : εὐ.... nous n'avons pas complété par εὐτυχεῖτε, comme on serait tenté de le faire. En effet, l'inscription n'est pas terminée : nous n'avons rencontré aucune des formules ordinaires et nous pouvons affirmer que le décret se continuait sur une autre pierre analogue, mais qui n'a pu encore être retrouvée.

Le nom du peuple auquel se rapporte cette inscription ne peut être déterminé avec précision. Le sanctuaire d'Athéna dont il est question à la ligne 22 ne nous apprend rien. Il y avait trop de sanctuaires d'Athéna en Crète pour qu'une telle mention permit un rapprochement certain. Cette inscription relative à l'ἀσυλία de Téos émane donc d'une ville crétoise encore inconnue.

N° 3. Hauteur de la pierre : 0,40, larg. : 0,455, ép. : 0,135 en moyenne, épanelée. Hauteur des lettres : 0,005 à 0,008.

Gravure peu soignée ; lettres irrégulières, n^e et 1^{er} siècle.



Fig. 8. — Lettre de Téos à Tyr.

Estampage. Photographie (fig. 8).

[δεδοχθαι

τῆι πόλει τῶν Τητίων] ἀποκρίνασθαι [Τυρίοις οὖσιν οἰκείοις? καὶ φίλοις διότι ὁ δῆμος ὁ Τητίων τῶν τε [πρεσβευτῶν διήκουσε με-
 τα πάσης προθυμίας καὶ ἀνανεῶται τ[ὴν φιλίαν? καὶ τὰ ἄλ-
 λα τὰ προὔπαρχοντα ταῖς πόλεσι πρὸς ἐ[αυτὰς φιλόνηρωπα · ἀπέ-
 5 δειξεν δὲ καὶ τόπον πρὸς τὴν ἀνάθεσ[ιν τῆς στήλης ὡς ἐπιτη-
 δεϊότατον, καθότι διὰ τῆς ἐπιστολῆς [παρακαλοῦσι Τύριοι καὶ
 τὸ λοιπὸν πειράσεται τὴν αὐτὴν εὐνοίαν [διαφυλάσσων ἐς
 πάντα τὰ καλῶς ἔχοντα συνεπιδιδόναι ἐ[αυτὸν προθύμως, δια-
 τηρούντων καὶ Τυρίων τὴν προὔπαρχουσ[αν ταῖς πόλεσιν
 10 πρὸς ἑαυτὰς ἐκ παλαιῶν χρόνων εὐνοίαν καὶ [φιλίαν · ἐπαινέ-
 σαι δὲ καὶ τοὺς πρεσβευ(σ)τάς ἐπὶ τῶι πεποιτῆ[σθαι τὴν ἐν-
 δημίαν καλὴν καὶ εὐσχήμονα καὶ ἀξίαν ἀμφο[τέρων τῶν
 πόλεων καὶ καλέσαι αὐτοὺς ἐπὶ ξενισμὸν ἐ[ἰς τὸ πρυτα-
 ν]εῖον ἐπὶ τὴν κοινὴν τῆς πόλεως ἐστίαν · τοὺς [ὄε τα-
 15 μί]ας πέμψαι αὐτοῖς ξένια τὰ κατὰ τὸν νόμον ἐκ τ[ῆς
 διοικ]ήσεως.

« ... Plaise à la cité des Téiens de répondre aux Tyriens, leurs bons amis, que le peuple des Téiens a entendu jusqu'au bout les ambassadeurs avec tout l'empressement possible et qu'il renouvelle les liens d'amitié et les autres mesures bienveillantes dont usaient auparavant les cités l'une à l'égard de l'autre; qu'il a indiqué pour dresser la stèle l'emplacement le plus favorable, comme le demande par sa lettre le peuple des Tyriens, qu'il s'efforcera à l'avenir, conservant le même dévouement, de se donner de plein cœur à toutes les bonnes actions, à condition que les Tyriens conservent les sentiments de dévouement et d'amitié dont usaient auparavant les cités l'une à l'égard de l'autre depuis des temps anciens. On décernera l'éloge aux ambassadeurs pour s'être conduits durant leur séjour d'une manière honorable, convenable et digne des deux cités et on les invitera à recevoir l'hospitalité dans le prytanée au foyer commun de la cité; les trésoriers leur enverront les dons d'hospitalité conformément à la loi, sur les fonds du gouvernement.

L. 1. On restitue Τητίων et Τυρίους d'après la ligne 2, qui mentionne la réponse des Tétiens.

L. 2. διήκουσε : restitution douteuse de F. Chapouthier : il n'est pas assuré qu'il s'agisse de l'audition des ambassadeurs. Toutefois le terme προθυμία, même employé à propos d'une action aussi passive que celle d'entendre une délégation, n'a rien qui doive surprendre. Cf. *Inschr. von Magnesia*, n. 97, l. 70 sqq., où il s'agit d'une réponse aux Tétiens : ὁ δῆμος ὁ Μ[αγνήτων] τὰς δεδομένας τιμὰς Ἀρτεμιδῶ[ρωι δέχεται μετ]ὰ πάσης προθυμίας.

L. 4. πρὸς ἑαυτάς, d'après la ligne 10. Le réfléchi a ici le sens du pronom réciproque ἀλλήλους. Cet emploi est attesté par de nombreux exemples, cf. pour l'épigraphie, *Inschr. von Magnesia*, n. 56, l. 3-4 : π[ολλῶν ὑπ[αρχ]όντων οἰκείων
ταῖς πόλ[ε]σιν ποθ' αὐτάς

Estienne, *Thesaurus*, s. v., qui cite les gloses d'Hesychius : ἑαυτοὺς : ἀλλήλους et de Suidas : ἑαυτοὺς, ἀντὶ τοῦ ἀλλήλους οἱ Ἀττικοὶ λέγουσιν. Cf. aussi *Kühner-Gerth*³, II, 1, p. 573.

L. 8. προθύμως : on pourra songer à d'autres adverbes de sens équivalent : ἐκτενῶς ou γνησίως (cf. décret n° 2, l. 11). Nous avons préféré le plus insignifiant.

L. 11. πρεσβευστάς paraît être une faute du lapicide.

L. 15. ξένια. On trouve dans les décrets d'ἄσυλία de Téos la formule τὰ ξένια . . . τὰ ἐν τῷ νόμῳ (*G. D. I.*, 5178, 45) ou τὰ ἐκ τῷ νόμῳ (dial. dor.), (*G. D. I.*, 5165, 15-16 ; et encore 5185, 48).

Cf. encore *BCH*, XVIII, 1894, p. 79 qui renvoie à *BCH*, V, 1881, p. 387 ; diverses inscr., dont Priène, *Lebas-Waddington*, 195-198, l. 12, et *BCH*, IX, 1885, p. 471, Diehl-Cousin ; à Rome, à partir de 105 av. J.-C., un tarif (διάταγμα) détermine le chiffre des *munera* (= ξένια) d'une manière absolue.

L. 16. διοικ[η]σεως. pour des exemples analogues, cf. *IG*, II², 1206, l. 10-11 : ἐκ τ[ῆς κοινῆς διο]ικ[η]σεως (Athènes) ; *IG*, XII, 5, 2, 715, l. 9 : τοὺς ταμίας ἀπὸ τῆς κοινῆς διοικ[η]σεως (Andros) ; 716, l. 13 ; 717, l. 13 ; 720, l. 8 ; et *IG*, XII, 5, 653, l. 56 et l. 63 : ἀπὸ τῆς ἐγκυκλίου διοικ[η]σεως (Syros), enfin *Inschr. von Magn.*,

n. 53, l. 71 : τὸ δὲ ἀνάλωμα δοῦναι τὸν ταμίαν ἐκ τῆς διοικήσεως et
97, l. 26 : ἀπόκατ(α)στῆσαι δὲ ἐκ τῆς διοικ[ήσε|ως].

Cette inscription est une réponse envoyée par les Téliens aux Tyriens qui, on ne sait à quelle occasion, voulaient renouer des liens d'amitié avec Téos. Elle présente les mêmes lieux communs traditionnels que l'on rencontre dans les documents de cet ordre : souvenir des relations amicales que l'on fait remonter aux ancêtres, voire parenté ; échanges entre les villes de privilèges et d'honneurs (1). On n'en saurait donner une date précise. Elle doit être attribuée au II^e siècle avant notre ère. Or, à cette époque, Tyr et Téos sont soumises à Antiochus III le Grand. Après avoir été traitée avec une extrême rigueur par Alexandre, en 332, Tyr s'était lentement relevée et en 126, elle faisait de nouveau figure de ville importante, comme le prouvent les monnaies. Mais, selon la remarque de Clermont-Ganneau (*Etudes d'arch. or.*, I, p. 71), cette dernière date consacre seulement un « état de choses qui s'était antérieurement et peu à peu établi » (cf. Strabon, 16, 2, 3 ; Quinte-Curce, 4, 4 : « multis ergo casibus defuncta et post excidium renata, nunc tamen longa pace cuncta refovente sub tutela romanae mansuetudinis requiescit »). Les causes de ce relèvement rapide doivent sans doute être attribuées à deux avantages que possédaient les Tyriens : ils étaient d'excellents marins et avaient seuls le secret de la fabrication de la pourpre.

Aussi Clermont-Ganneau conclut-il que, dès 275, point de départ d'une ère de Tyr, les Tyriens s'étaient relevés. Ils peuvent donc avoir engagé des négociations avec les Téliens. On sait que ceux-ci jouissaient alors d'une situation favorable (cf. Scheffler, *De reb. Teiorum*, p. 33).

Il faut signaler encore de très nombreux fragments provenant des murs mêmes du temple de Dionysos et appartenant à des décrets, à des lettres d'ἀσουλία, etc. Mais ces fragments sont trop insignifiants pour mériter d'être publiés.

(1) Cf. Haussoullier, *BCH*, V, 1880, p. 384 sqq.

H. de la pierre 0,30, larg. 0,19 (complet à gauche). H. des lettres, 0,093. Époque impériale.

AN

N° 6. Architrave à deux registres, au pied d'un monticule, vers l'extrémité Ouest de l'Agora (?).

H. 0,70; larg. (brisée à gauche) 0,64; épais. 0,88. H. des lettres du registre supérieur 0,15; du registre inférieur 0,12. Époque impériale.

ΚΑΙ ΑΥΤ

ΊΣΚ

3° Inscription éphébique.

N° 7. Fragment trouvé à environ 100 mètres au N. des grandes corniches de la palestre (?) de Polythroos, dans un talus rempli de fragments de colonnes à facettes.

H. 0,85; larg. 0,44; h. des lettres 0,02 env., interl. 0,01 env.; gravure assez bonne, très effacée.

5
10

----- α -----
 --- ς μὴνός ---
 --- ἡ]λικίας του ---
 --- αμενος φιλοστ[ίμως ---
 --- θεισαν αὐτῶι ---
 --- ἀ]πὸ τῆς πόλεως ---
 --- μετὰ σπουδῆς ---
 --- ἡλ . . . τῶν Τηίων ---
 --- σιτηπερι ---
 --- ἀ.]ναστροφῆν χα ---
 --- μενος τὴν π ---
 νέω]ν καὶ ἐφ[ήβων ---
 --- ο καλλο ---
 --- νέ]ων καὶ ἐφ[ήβων ---

4° Inscriptions honorifiques.

N° 8. Base presque cubique trouvée dans un sondage, au Nord du sanctuaire, à l'extérieur du péribole, et remployée à l'époque

byzantine ; elle a été trouvée à l'envers ; une croix à branches égales était gravée sur un côté.

H. 0,705 ; larg. 0,875 ; épais. 0,96. Des trous de goujon et une mortaise circulaire sont creusés sur la face supérieure. Écriture soignée. H. des lettres 0,055 ; interl. 0,008. Estampage.

Ὁ δῆμος

Μάρκον Κοκκήϊον Νέρουα αὐτοκράτορα
ὑπατὸν τε ἀποδεδειγμένον, τὸν κοινὸν
εὐεργέτην καὶ σωτῆρα τῆς ἐπαρχίας,
καὶ τῆς πόλεως πάτρωνα, εὐεργεσίας χάριν.

L. 2. Le lapicide avait gravé par erreur un I après le P : NEPIOYA ; cet I n'a pas été entièrement effacé. De plus, par suite d'une faute fréquente et facile à corriger, la pierre porte ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ. Le *cognomen* est resté invariable : le graveur a pu être surpris par le nom étranger.

Il s'agit ici de l'empereur Nerva. Ce prince, devenu empereur, n'est ordinairement pas désigné, dans les inscriptions, par son prénom et son gentilité. L'anomalie que nous avons ici avait déjà été signalée par Groag (Pauly-Wissowa., s. v. *Cocceius*, p. 137) dans une inscription alors inédite (1901) de Lagina, sans doute celle qu'a publiée J. Hatzfeld (*BCH*, XLIV, 1920, p. 73, n. 4). Nerva y porte les mêmes titres, ou presque, que dans la nôtre : de cette similitude, on peut conclure que les deux textes sont contemporains. Nerva n'a pu être empereur et consul désigné qu'en 96, puisqu'en 97 et en 98 il était consul en charge. Nous ne savons quelles raisons amenèrent les Téiens à graver cette dédicace : en ce temps-là, les villes d'Asie aimaient à se prévaloir de la protection d'un haut personnage romain (cf. V. Chapot, *Prov. Asie*, p. 135).

N° 9. Fragment d'orthostate, trouvé près de l'exèdre, dans le sanctuaire ; complet en haut, en bas et à gauche.

H. 0,60 ; larg. 0,59 ; épais. 0,31 ; h. des lettres 0,02. Une seule ligne est conservée ; le reste a été martelé. *Apices* ; Π.

... υἰόν, τὸν πάτρωνα τῆς πόλε[ως

N° 10. Base de statue, dans l'angle N.-E. du portique qui entoure le petit temple ionique, près des remparts Est.

Brisée en haut et sur les côtés. H. 0,58; larg. 0,78. H. des lettres 0,035; interl. 0,015; *apices*.

- - ονμ - - -
 - - τανιαλ - - -
 - - ωνος ἸΓ̄ ε - - - -
 ἐπιδη]μήσαντα τ - - -
 5 λα]μπρότητα[. .? - -
 - - τῷ βίω αὐτοῦ α - - -

N° 11. Fragment d'une base moulurée; partie supérieure; complet en haut et à gauche.

H. 0,27; larg. 0,26; h. des lettres 0,027; interl. 0,004; *apices*.

ΠΟ × ΚΛ × Φ
 ΝΟΝΠ
 Πό(πλιος) Κλ(αύσιος) Φ - - - -
 νον π - - - -

N° 12. Fragment d'une base (?) brisée de tous côtés et dont les lettres vont en décroissant de grandeur depuis le haut (0,036 et 0,027).

H. de la pierre 0,17; larg. 0,14; *apices*; époque impériale.

⊥
 ΘΗ
 ΤΙΒΕ
 ΙΓ

N° 13. Fragment d'un monument rond en pierre noire très dure.

H. 0,12; larg. 0,14. Complet en haut. H. des lettres 0,021; interl. 0,008. *Apices* longs. Gravure soignée, époque impériale.

ΙΣΩ
 ΘΕΣΤC
 ΙΔΑ

5° Inscriptions funéraires.

N° 14. Dans la plaine, au N.-E. du théâtre, dans un sentier; grosse pierre à moitié enfoncée en terre.

H. visible 0,525; larg. 0,625; trois couronnes dont

Ζ.
 νεων Δημητρ - - - -
 χρηστὲ χαῖρε.

N° 19. Même endroit; fragment de base avec moulure à la partie supérieure; brisé partout sauf en haut.

H. 0,26; larg. 0,30; h. des lettres 0,035.

us Pri
 ullei[us
 Pius

6° Inscription céramique.

N° 20. Tuile de magasin du sanctuaire (côté Nord).

H. 0,44; larg. 0,08; h. des lettres 0,045 à 0,22.

Διονύσ[ου.

III. ARCHÉOLOGIE FIGURÉE ET CÉRAMIQUE.

A. *Marbres.*

1° LION ARCHAÏQUE trouvé à quelques mètres en contre-bas de l'Acropole. H. 0,60; larg. 0,89; marbre blanc des îles; brisé à la partie postérieure (pl. XII). Il est ramassé sur lui-même, et tourne la tête vers sa droite en ouvrant la gueule et en tirant la langue; l'arrière-train est brisé, mais le dessous est intact, et plat: le sculpteur n'a pas représenté les pattes ni la partie inférieure de l'animal. Celui-ci était donc destiné à être vu d'en bas: c'était soit un acrotère, soit un ornement de porte monumentale (1). La tête de l'animal est fort bien conservée, et d'un excellent travail: la crinière est traitée d'une manière stylisée,

(1) Sur le lion, voir surtout Bruno Schraeder dans Brunn-Bruckmann, *Denkmaeler*, pl. 641-645 et texte correspondant (18 p.). Notre lion se rattache à la tradition qui remonte aux poignards de Mycènes et s'épanouit à Milet (*op. cit.*, fig. 13 et 14).

les touffes de poils sont représentées par de petits losanges, mais l'expression est énergique et assez réaliste. Tous ces caractères sont ceux de la fin du VI^e siècle, et rappellent d'autres lions, notamment ceux de Milet (1), et surtout celui de la frise du trésor de Siphnos à Delphes (2). L'importance donnée à la masse de la tête et de la crinière dans ce dernier exemplaire est tout à fait propre à une certaine catégorie de lions archaïques, tandis que d'autres, notamment ceux qu'on rencontre fréquemment sur les vases peints, ont un museau très effilé de chien (3). Le motif du lion gardien d'édifice, si fréquent dans l'art oriental et bien connu également dans l'art mycénien (porte des lionnes de Mycènes), est passé dans l'art grec tout naturellement (4), mais un exemple pareil au nôtre n'a pas, à notre connaissance, été trouvé encore : cette protomé de lion coupée au niveau du poitrail, et provenant d'une porte d'édifice, selon toute vraisemblance, devait faire pendant à une autre protomé tournant la tête dans l'autre sens. C'est un spécimen fort original de l'art ionien du VI^e siècle et qui montre quelle sera l'importance d'une recherche méthodique à l'Acropole et dans les alentours : le fragment de chapiteau ionique découvert non loin de là et mentionné précédemment, avec ses ovales allongés et comprimés entre les dards, appartient sans aucun doute à la même époque.

2° LION FUNÉRAIRE. — On doit au contraire rapporter à une époque très basse un lion funéraire (5) trouvé dans la nécropole Sud-Ouest, et dont il ne reste que la partie antérieure sans les pattes ni la tête (h. 0,65 : long. 0,80) : le corps trop cylindrique, la crinière stylisée et prolongée sur la nuque et devant le poitrail en un triangle de poils peu naturel, le travail même des

(1) Rayet, *Milet*, pl. 22 ; Haussoullier, *Didymes*, p. 194, 5 et pl. XIX ; Mendel, *Cat. des Sculpt. du Mus. Imp. Ott.*, I, p. 563-4.

(2) *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XIV.

(3) Morin-Jean, *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints*. Cf. aussi *Am. J. Arch.*, XVIII, 1914, p. 285.

(4) Cf. M. Collignon, *Les Statues funéraires dans l'art grec*, pp. 88 sqq.

(5) Cf. M. Collignon, *ibid.*

touffes onduleuses, saillantes et molles, rappelle les nombreux lions funéraires romains, et montre toute la distance qui sépare l'archaïsme grec de la banalité romaine.



Fig. 9. — Téos, fragment d'un lion funéraire. ♦

3° FRAGMENT DE STATUE. — Elle représentait un homme debout auprès d'un tronc d'arbre autour duquel s'enroulait un serpent : il ne subsiste que la partie inférieure, comprenant le tronc d'arbre et le serpent, et un fragment du mollet droit, qui est nu. Il s'agit soit d'un Hermès soit d'un Asclépios. La technique n'est pas mauvaise. (H. 0,80).

4° FRAGMENT DE BANQUET RITUEL. — Le personnage est couché et s'appuie sur le coude. Devant lui est une table à pieds de chèvre, supportant des gâteaux (H. 0,275). Il est probable que ce relief a été transporté de la nécropole voisine et qu'il a simplement une valeur funéraire.

B. *Terres-cuites.*

D'assez nombreux fragments de statuettes ont été trouvés dans les chambres longeant le péribole au Nord. Signalons seulement les suivants :

1° Femme drapée debout. Partie inférieure avec la draperie et un pied chaussé. H. 0,08. La chaussure est peinte en rouge.

2° Petit hermès de satyre barbu, qui servait de soutien à un personnage : on distingue encore la main de ce personnage qui prenait le Satyre par le cou. La base de l'hermès est peinte en bleu, le visage et les cheveux en brun rouge. H. 0,095.

3° Danseuse : il ne reste que la jambe gauche pliée, et le bas du torse, qui était nu : la draperie couvrait seulement les jambes. H. 0,055.

4° Vase figurine (?) en terre grise recouverte d'un mauvais vernis noir ; il n'en reste que le devant, qui représente un vase pansu, dont le col est serré par les deux mains jointes d'un personnage ; celui-ci était probablement un grotesque accroupi, comme nous pouvons l'imaginer d'après des exemples connus (1). H. 0,04.

5° Jeune garçon debout marchant sur une plinthe ovale ; il est chaussé de brodequins à semelle épaisse, avec lanières croisées et lacets. Il était vêtu d'une courte tunique descendant à mi-jambe. Les lacets sont peints en rouge. H. 0,065.

6° Enfant à genoux jouant, sur un socle mouluré. Il se présente en relief sur un fond peu distinct en forme de niche. La figurine est complète. H. 0,05.

7° Parmi les têtes, il faut mentionner un Héraclès du type très répandu dit de l'Epitrapézios. La tête est malheureusement brisée en partie : il n'en reste que le bas (bouche, barbe et joue gauche) mais suffisamment pour identifier le type. Elle était un peu penchée à droite, et portait une couronne de laurier. Le visage et le cou étaient peints en jaune orangé. Le style est bon. H. 0,043.

(1) Winter, *Typen der figuralichen Terrakotten*, II, p. 393.

Une tête caricature est aussi digne de remarque : elle est bien conservée et de bon style : cou plissé, oreilles écartées,

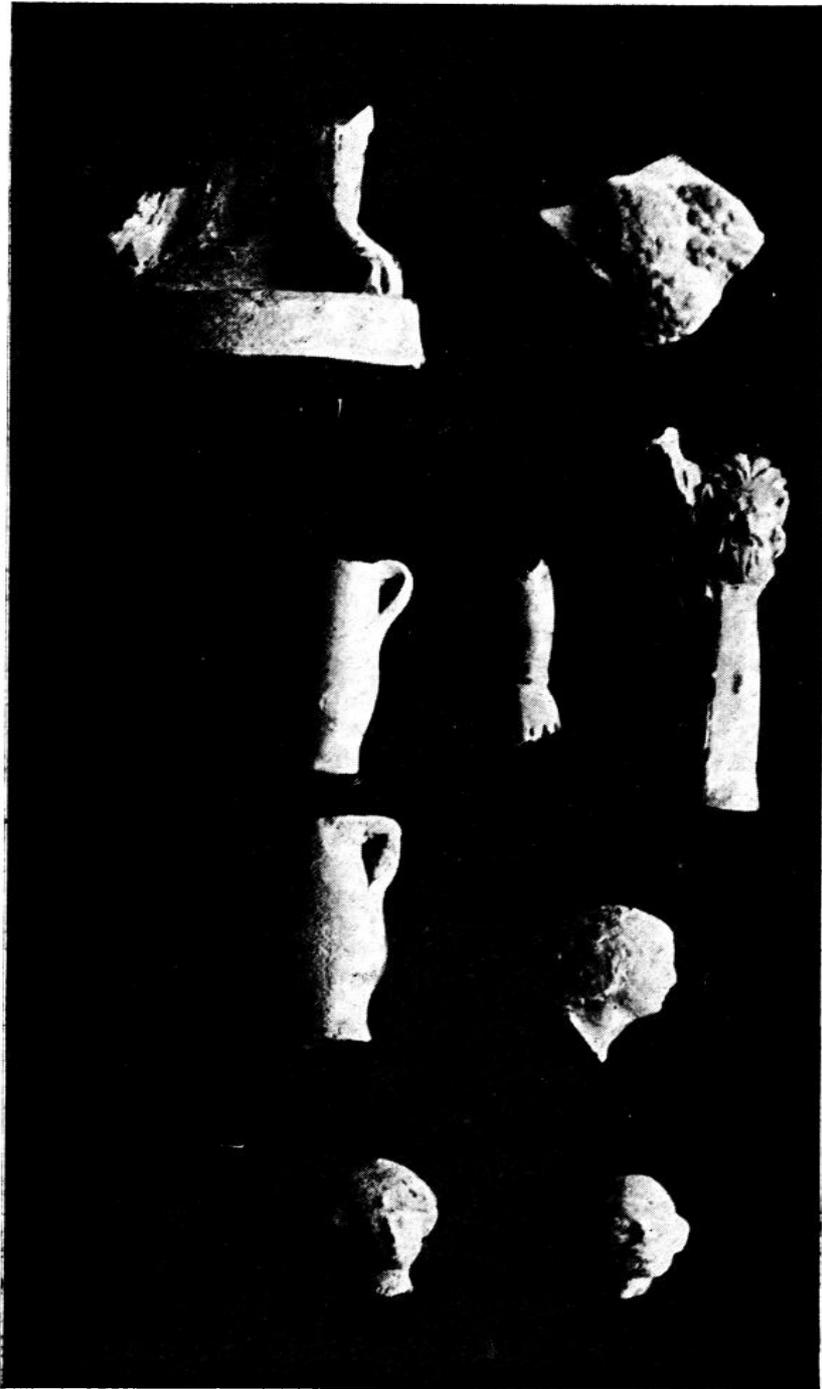


Fig. 10.

prognathisme très accusé, et calvitie, ce sont des caractères que présentent fréquemment les grotesques d'Asie Mineure.

Ces objets sont-ils de fabrication locale, c'est ce qu'il est difficile d'affirmer dès maintenant : cependant il semble ressortir des trouvailles nombreuses de terres-cuites faites partout en Asie Mineure, que la fabrication en était très répandue et n'était pas limitée à quelques grands centres (1). Une ville aussi importante que Téos devait donc avoir sa fabrique, influencée sans doute par celle de sa puissante voisine, Smyrne.

C. Vases.

La céramique se réduit à des fragments, trouvés pour la plupart dans les mêmes constructions que les figurines. Les vases grossiers hellénistiques et romains y abondaient (amphores, pots, poëles, cruches de toute forme), et aussi les vases plus fins, soit du type des bols dits de Mégare, décorés de reliefs variés, soit du type à vernis rouge et reliefs appliqués : parmi ces derniers, on remarque une jolie Bacchante dansant sur la pointe des pieds, vêtue d'une tunique flottante, et tenant d'une main une jeune biche sur l'épàule et de l'autre une torche renversée (h. 0,075) ; puis une scène dionysiaque où l'on voit un vieillard ivre porté par un jeune homme. H. 0,07 (2).

La poterie à fond blanc et à décor de lignes orangées est représentée par des fragments abondants : lagynoi, pyxis et petits autels circulaires ; la poterie à vernis noir compte aussi quelques fragments, dont deux bords de cratère avec guirlandes faites de retouches blanches et brunes et palmettes blanches.

(1) Voir les trouvailles du même genre faites dans l'Athénaion de Notion ; ci-après, *BCH*, XLIX, 1925, p. 334 sqq.

(2) Voir F. Courby, *Vases grecs à reliefs*, p. 458, n° 7 et 10 c ; p. 463, n° 7 ; p. 464, n° 10 c.



Fig. 11.

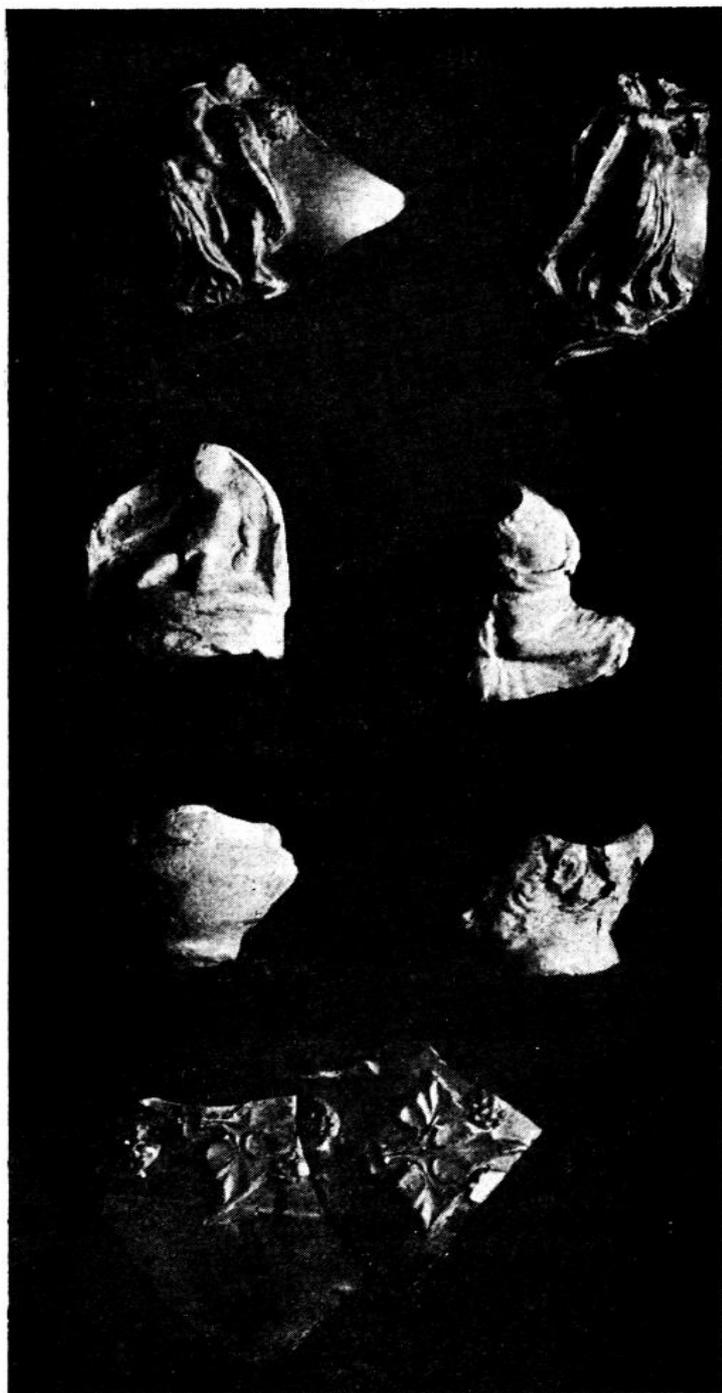


Fig. 12.

D. Lampes.

Vingt-quatre fragments de lampes ont été également trouvés dans les constructions le long du péribole Nord, dont dix-huit de lampes hellénistiques à vernis métallique gris ou presque

noir, et le reste de lampes romaines (1). La décoration du pourtour est faite de feuilles, pétales, rosaces, godrons, torsades, points, palmettes, colombes volant, ondulations rappelant le travail du bronze ; à la naissance du bec, des motifs connus se retrouvent ici : trident, masque de Satyre, ou de Silène, fleur de lys, palmette, etc. Les lampes romaines sont également décorées d'éléments végétaux, et souvent recouvertes d'une peinture rouge ou brune de mauvaise qualité ; les anses hellénistiques sont remplacées souvent par de simples oreilles.

Tels sont les résultats de la fouille et de l'exploration effectuées à Téos en l'espace d'un mois. Pour une première campagne hérissée de difficultés de tout genre, il n'était pas possible d'espérer davantage. Nous connaissons déjà, au moins dans ses grandes lignes, le dispositif du Sanctuaire de Dionysos, qui a livré des inscriptions, de la sculpture, de la céramique, et dont le temple remonte au II^e siècle avant notre ère. Nous connaissons également la distribution des principaux monuments de la ville, et nous pouvons déjà prévoir une dizaine de chantiers de fouilles, pour l'époque — espérons prochaine — où le grand Sanctuaire sera tout entier déblayé, à savoir : l'Acropole, la Scène du Grand Théâtre, le Gymnase de Polythroos, le Petit Théâtre, le Gymnase (?) voisin, le Sanctuaire au temple ionique, l'Agora, le monument à base pyramidale, l'édifice aux sept piliers, sans parler de beaucoup d'autres que nous n'avons pas eu le temps de reconnaître mieux, et qui forment des monticules indiqués sur le plan adjoint. Enfin ce qui doit frapper le plus, c'est la présence de marbres archaïques. On peut formuler l'espoir que nous ne retrouverons pas seulement la ville sainte du II^e siècle, mais la vieille cité ionienne d'Anacréon :

Y. BÉQUIGNON et A. LAUMONIER.

(1) Voir le tableau donné pour les lampes de Notion, *BCH.* XLIX, 1925, p. 343 sqq. et pl. XVII.